

POLOGNE

En dépit d'une remontée rapide du PIB par habitant au cours de la dernière décennie, l'écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE reste important, en raison principalement du déficit de productivité de la main-d'œuvre. Le gouvernement a pris des mesures pour attirer les investissements directs de l'étranger afin de moderniser l'économie et d'accroître l'intensité de capital. Mais un certain nombre d'autres réformes doivent être entreprises, en particulier dans les domaines indiqués ci-dessous.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire les participations publiques et abaisser les obstacles à l'entrepreneuriat

L'État a conservé une participation majoritaire dans plusieurs entreprises stratégiques de production d'énergie. La création d'entreprise reste un processus lent et coûteux.

Mesures prises : Un programme de privatisation visant 800 entreprises, étalé sur 2009 et 2010, sera partiellement exécuté et procurera des recettes d'un montant équivalent à environ 2 % du PIB. Le gouvernement a annoncé de nouvelles privatisations pour la période 2011 à 2013. Les obstacles à l'entrepreneuriat ont été récemment abaissés avec la création de guichets uniques pour la création d'entreprise.

Recommandations : De nouvelles privatisations seront nécessaires après la fin du programme en cours. Limiter l'intervention de l'État dans les entreprises privatisées et réduire le délai nécessaire pour créer une entreprise.

Améliorer l'efficacité du système d'enseignement

La capacité d'accueil des établissements d'enseignement préscolaire est insuffisante. Les établissements publics d'enseignement supérieur ne sont soumis à aucun contrôle de qualité et n'ont guère d'autonomie financière car ils ne sont pas autorisés à faire payer des droits d'inscription. L'accès aux prêts étudiants est soumis à des restrictions.

Mesures prises : une loi favorisant la préscolarisation des enfants de cinq ans dans des structures publiques a été votée en 2009.

Recommandations : Développer l'enseignement préscolaire gratuit pour les enfants âgés de trois à cinq ans. Instituer des droits d'inscription dans les établissements d'enseignement supérieur, parallèlement à un système plus accessible de bourses sur critères sociaux et de prêts étudiants remboursables en fonction des revenus futurs. Renforcer les contrôles de qualité et la transparence des mécanismes de promotion des enseignants dans l'enseignement supérieur. Appliquer le même traitement aux établissements publics et aux établissements privés d'enseignement supérieur sur le plan réglementaire et financier.

Réformer le système de prélèvements et de prestations

Par rapport aux autres pays de l'OCDE, le coin fiscal en Pologne est légèrement supérieur à la moyenne. Les régimes de retraite anticipée sont ouverts à un très grand nombre de policiers et de militaires ainsi qu'à tous ceux qui ont perdu leur emploi avant l'âge de la retraite.

Mesures prises : Une baisse des taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques a réduit le coin fiscal en 2009. Le gouvernement a sensiblement resserré l'accès à la retraite anticipée (pensions relais) pour cause de pénibilité des conditions de travail.

Recommandations : Réduire encore le coin fiscal. Durcir les critères d'éligibilité à la retraite anticipée et réformer le système de retraite et de sécurité sociale des agriculteurs.

Autres grandes priorités

Améliorer les infrastructures de transport, de communication et d'énergie.

La qualité des infrastructures polonaises de transport et le taux de pénétration des lignes fixes à haut débit sont parmi les plus faibles de la zone OCDE. La production d'électricité dépend très largement de centrales à charbon obsolètes.

Mesures prises : le réseau de transport est en cours de modernisation grâce à des financements de l'UE.

Recommandations : Améliorer les infrastructures de transport et de communication. Faciliter la concurrence dans les télécommunications et la production d'énergie en garantissant des conditions d'accès non discriminatoires au réseau. Encourager l'investissement dans les technologies de production électrique à faible émission de carbone.

Réformer la politique du logement

Le marché du logement souffre de l'absence de plans d'urbanisme, de pénuries de main-d'œuvre dans le bâtiment et de l'existence d'un vaste secteur locatif informel dû à un strict encadrement des loyers.

Mesures prises : Le gouvernement a supprimé les restrictions sur les loyers, assoupli les dispositions de la loi sur la protection des locataires et généralisé le taux d'imposition réduit de 8.5 % sur les revenus locatifs pour enrayer le développement du marché locatif informel. Il a également pris des mesures pour promouvoir l'enseignement professionnel qui seront particulièrement importantes pour le secteur de la construction.

Recommandations : Rendre obligatoire la publication des plans d'urbanisme par les communes, imposer l'ouverture de comptes bloqués pour protéger les acomptes versés par les acheteurs, assouplir encore l'encadrement des loyers et remédier aux pénuries de main-d'œuvre en renforçant la formation professionnelle.

POLOGNE

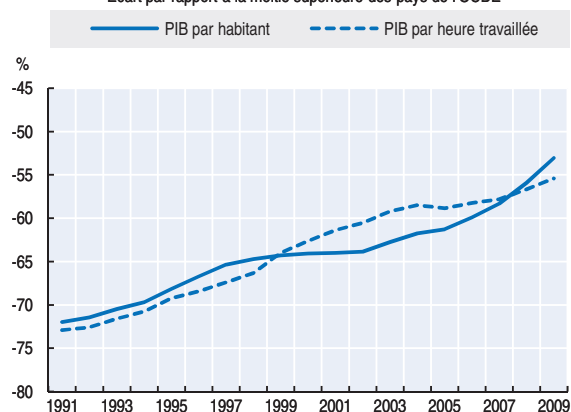
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage

	1999-2009	1999-2004	2004-09
PIB par habitant	4.2	3.5	4.8
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.4	-1.4	2.2
<i>dont</i> : Taux d'emploi	0.4	-1.3	2.1
Nombre moyen d'heures travaillées	0.0	-0.2	0.1
Productivité du travail	3.8	5.0	2.6
<i>dont</i> : Intensité capitalistique	1.2	2.0	0.4
Productivité multifactorielle	2.6	3.1	2.2

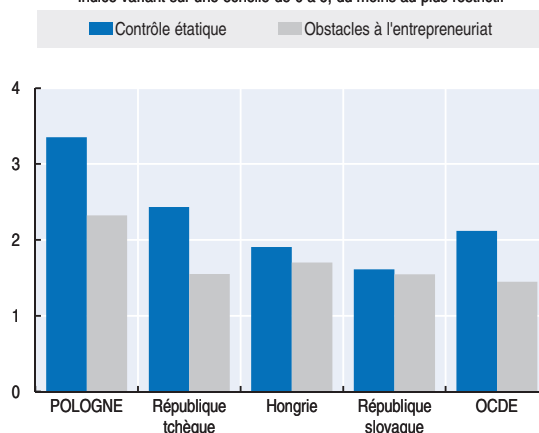
Source : OCDE (2010), estimations fondées sur la Base de données du n° 88 des Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections.

A. La réduction des amples écarts de PIB par habitant et de productivité se poursuit

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE¹

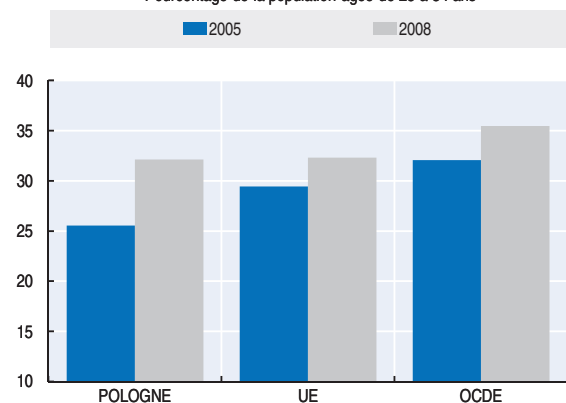
B. Le contrôle étatique et les obstacles à l'entrepreneuriat sont élevés, 2008

Indice variant sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



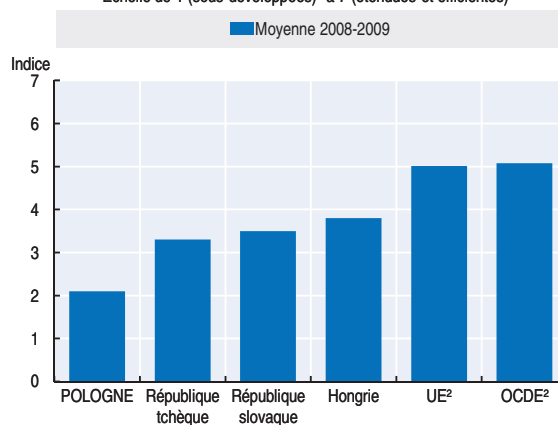
C. La part de la population ayant achevé l'enseignement supérieur est en train de combler son retard

Pourcentage de la population âgée de 25 à 34 ans



D. La qualité des infrastructures de transport routier est la plus faible des pays de l'OCDE

Échelle de 1 (sous-développées) à 7 (étendues et efficaces)



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de l'OCDE les mieux classés en termes de PIB par habitant et de PIB par heure travaillée (sur la base des PPA constantes de 2005).
 2. Moyenne des pays européens de l'OCDE. Les moyennes UE et OCDE ne comprennent pas le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovaquie.
- Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 88 des Perspectives économiques ; graphique B : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; graphique C : OCDE (2010), Regards sur l'éducation ; graphique D : OCDE (2010), Études économiques de l'OCDE : Pologne.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932387061>